

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2093 6 octobre 2010

SOMMAIRE

Brookbylux S.á r.l100423	H.I.G. Europe - Synseal II S.á r.l 100448
Carlyle (Luxembourg) Participations 1 Sàrl	H.I.G. Europe - Synseal II S.à r.l 100445
100428	Himatomi Holding S.A100448
Cauren S.A	Holdalu S.A100448
CC Holdco (Luxembourg) S.àr.l100431	Holdalu S.A100449
Central Europe Finance Immobiliare S.A.	Homilux S.A100450
100432	Inazuma100450
Châteaux Management France S.A 100432	Industrial Cooling Equipments S.A 100450
Châteaux Management France S.A100434	Infigen Energy Finance (Lux) S.à r.l 100464
Cidron Silicon S.à r.l100427	Innamorati Lux. S.à r.l100451
Compagnie des Trois Collines Spf S.A 100434	Irinia S.A
Compagnie du Lac aux Lotus S.A., S.P.F.	JP Residential IV S.à r.l100427
100435	JP Residential VIII S.à r.l 100427
Corehold S.A100435	Kaslion S. à r.l
Cosma Invest AG100428	Kaslion S. à r.l
Credit Suisse First Boston Ceramic Part-	K-Erlen100451
ners (Poland) S.à r.l	Lafayette 23 S.à r.l
Eltis100436	LITTLEWOOD Rent G.m.b.H100423
Eretz S.A	LUXSAT Luxembourg S.à r.l100427
Eurokobuild S.A	New Caledonia Investments S.A100418
Eurokobuild S.A	REO Holdings Lux S. à r.l
European Solar Opportunities II100438	Scalene Luxembourg S. à r. l100464
Eutag S.A100438	Schwan's Global Holdings, S.à r.l 100464
Euxine Sea Luxembourg S.à r.l100439	S.E.T.H. Société Européenne de Technolo-
Euxine Sea Luxembourg S.à r.l100438	gie S.A
Farma Holding S.à r.l100423	Simatrade S.A
Fetucci Holding S.A.H100442	SL Lux Investment S.C.A 100423
Fibavco Holding S.A100442	S.L.P. Société Luxembourgeoise de Place-
Fidji S.A100443	ments S.A100419
Financière Vaillant Holding S.A100443	Sophos Education S.à r.l 100419
Finvalley S.A100444	S.S.I. Partner AG100464
Flokette Spf S.A100445	Temco Services SPRL - Succursale à Lu-
Fondation François d'Assise100424	xembourg100418
Fu-Gui Sàrl100426	Total Marine Solutions S.A100435
_	



New Caledonia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 76.401.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 août 2010.

Résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque Société Anonyme Banque Domiciliataire Signatures

Référence de publication: 2010113123/18.

(100127935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

REO Holdings Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.774.

Il résulte d'une résolution des associés en date du 26.07.2010 que le siège social de la société à responsabilité limitée REO Holdings Lux S.àr.l. est transféré avec effet au 1 ^{er} août 2010 de L-1246 Luxembourg, 4a, rue Albert Borschette vers L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010113170/15.

(100128357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Temco Services SPRL - Succursale à Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 42.338.

Les comptes annuels au 30.09.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113176/9.

(100127914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

S.E.T.H. Société Européenne de Technologie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 26.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113177/9.

(100128319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.



S.L.P. Société Luxembourgeoise de Placements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 36.977.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010113178/12.

(100128360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Sophos Education S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 154.987.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twelfth of August.

Before Us, Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mrs Suiling RESAG-LIAO, born LIAO, consultant, born on 16 April 1976 in Guangdong, China, residing in L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

This appearing party intends to form a single-member limited liability company, the Articles of Association of which it has adopted as follows:

- **Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company («société à responsabilité limitée»), governed by the present articles of association and by current Luxembourg laws.
- Art. 2. The Company's object is, in any country of the European Community as well as anywhere else in the whole world, (1) Marketing consulting and management consulting for higher education institutions; (2) Economic advisory; (3) Academic personnel search for professional training organisations; (4) Student and staff recruitment for higher education institutions; (5) Management of continuing professional training; (6) Operation of a website intended for students and higher education institutions; (7) Translation of commercial materials; (8) All other consultancy services related to the Higher Education sector.

The company may, in any country of the European Community as well as anywhere else in the world, perform all commercial, industrial, real estate, movable and financial operations, connected directly or indirectly to its object to facilitate its realisation.

The company may participate in any way in any enterprise or company having a similar, analogous or connected object in order to facilitate the development of its participation, it may render financial assistance or even act as a guarantor.

- Art. 3. The name of the Company is Sophos Education S.à r.l.
- Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- **Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration beginning at its incorporation.
- **Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each.
- Art. 7. The transfer of shares is established by a notarial deed or a deed under private seal. They are made in conformity with the law.
- **Art. 8.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.
- **Art. 9.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, under any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company.
- **Art. 10.** The Company shall be managed by one or more managers, shareholders or not, appointed and revocable at any time by the meeting of the shareholders.

The appointment shall fix the powers and the duration of the mandate of the manager/s.



Unless otherwise stated by the meeting, the manager/s is/are vested toward third parties the largest powers to act in the name of the company in all circumstances and to accomplish all acts necessary or useful for the accomplishment of its object.

Art. 11. Each shareholder may participate in collective decisions regardless of number of shares s/he holds. Each shareholder has a number of votes equal to the number of shares s/he holds. Each shareholder may be validly represented at meetings by a special proxy.

When, and as long as a shareholder holds all the shares in his/her hand, the company is a "société unipersonnelle" in the terms of Article179 (2) of the amended law on commercial companies, in that eventuality, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable, i.e. each decision of the sole shareholder and every contract between him/her and the company must be established in writing and the clauses of the general meetings are not applicable.

- **Art. 12.** The director(s) do(es) not assume, by reason of his/her/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by him/her/them in the name of the Company.
- Art. 13. The Company's financial year begins on the first of September of each year and ends on the thirty-first of August.
- **Art. 14.** Each year, as of August 31 st, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.
 - Art. 15. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.
- **Art. 16.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

After attribution to the legal reserve, the balance is at the disposal of the shareholder/s.

- **Art. 17.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.
- **Art. 18.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

All of the five hundred (500) shares have been subscribed by Mrs Suilling RESAG-LIAO, aforementioned.

They have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is as of now at the free disposal of the Company as has been proven to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on August 31, 2011.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its formation, have been estimated at approximately one thousand five hundred (EUR 1,500) Euros.

Resolutions

Immediately after the formation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1) The following are appointed managers of the Company for an indefinite period:
- Mrs Suiling RESAG-LIAO, aforementioned;
- Mr Adrian Pierre RESAG, auditor, born on 6 January 1982 in North Vancouver, Canada, residing in L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

The company is validly bound by the signature of a manager.

2) The Company shall have its registered office at L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present deed of formation is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of differences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le douze août.



Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Mme Suiling LIAO épouse RESAG, «consultant», née le 26 avril 1976, demeurant à L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

- **Art. 1** er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.
- Art. 2. La société a pour objet, tant en tout endroit de la Communauté Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, (1) de conseil en management et en marketing des services d'enseignement supérieur; (2) de conseil économique; (3) de proposition des intervenants aux établissements de formation professionnelle; (4) de recrutement des professeurs et des étudiants pour les établissements d'enseignement supérieur; (5) de gestion de formation professionnelle continue; (6) l'exploitation d'un site internet s'adressant aux étudiants et aux établissements d'enseignement supérieur; (7) de traduction des matériaux commerciaux et, (8) en incluant toutes prestations de service et de conseil s'y rattachant.

Elle peut, tant en tout endroit de la Communauté Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social dans le but d'en favoriser la réalisation.

La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, et, en vue de favoriser le développement de sa participation ainsi créée, elle peut en apporter tout soutien financier ou même sa caution.

- Art. 3. La société prend la dénomination de "Sophos Education S.à r.l.", société à responsabilité limitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.
- Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.
- **Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.
 - Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.
- Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- **Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.
 - Art. 13. L'année sociale commence le premier septembre et finit le trente et un août de chaque année.
- **Art. 14.** Chaque année, au trente et un août, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.



Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

- **Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
- **Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription - Libération

L'ensemble des 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) ont été souscrites par Mme Suiling RESAG-LIAO, prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un août deux mille onze.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Décision de l'associée unique

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Mme Suiling, RESAG-LIAO, prénommée;

M. Adrian Pierre, RESAG, «auditor», né le 6 janvier 1982 à North Vancouver, Canada, demeurant à L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle d'un gérant.

2.- L'adresse de la société est fixée à L-1628 Luxembourg, 59, rue des Glacis. .

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: S. Resag-Liao et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 août 2010. LAC/2010/36375. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Conny Schumacher.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Référence de publication: 2010113187/180.

(100128014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Simatrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 56.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 16 août 2010.

Référence de publication: 2010113200/10.

(100127946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.



SL Lux Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 147.389.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 août 2010.

Référence de publication: 2010113204/10.

(100128062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

LITTLEWOOD Rent G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 15, Om Stackburren.

R.C.S. Luxembourg B 102.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113282/10.

(100127002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2010.

Brookbylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.075.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 109.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper

Gérant B

Référence de publication: 2010113300/12.

(100127706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2010.

Farma Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 245.400,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.131.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010113441/14.

(100128431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.



Fondation François d'Assise, Fondation.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich. $R.C.S. \ Luxembourg \ G \ 192.$

Comptes annuels au 31 décembre 2009 (approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18/01/2010)

Bilan au 31 décembre 2009 (exprimé en euros)

•	ACTIF	NOTES	31.12.09
A.	CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		0.00
В. С.	FRAIS D'ETABLISSEMENT		0,00
			0,00
I. II.	Immobilisations incorporelles		0,00 0,00
	Immobilisations corporelles		
			160 676,36
l.	Stocks		0,00
II.	Créances		0,00
	Avoirs en banque, CCP, chèques et encaisse		160 676,36
E.	COMPTES DE REGULARISATION		0,00
	TOTAL ACTIF		160 676,36
	PASSIF	NOTES	31.12.09
Α.	FONDS PROPRES		148 873,13
I.	Capital		150 000,00
V.	Résultats reportés (solde débiteur		-1 126,87
В.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00
C.	DETTES		
Ε	BENEFICE DE L'EXERCICE		11 803,23
	TOTAL PASSIF		160 676,36
	Compte de profits et Pertes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2009		
	(exprimé en euros)		
	(- F	NOTES	31.12.09
A.	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	SOUS-TOTAL A		0,00
Α'.	CHARGES D'EXPLOITATION		•
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		0,00
	Autres achats et charges externes		-1 308,98
	Impôts taxes et versements assimilés		- 284,35
	Frais de personnel		0,00
	Dotations aux amortissements et aux provisions		0,00
	Autres charges d'exploitation		0,00
	SOUS-TOTAL A'		-1 593,33
^ /	X' RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 593,33
		27	
В. С.	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (2.6	0,00
C.	PRODUITS FINANCIERS		2.045.44
	Autres intérêts et produits assimilés		2 015,41
٥,	SOUS-TOTAL C		2 015, 4 1
C'.	CHARGES FINANCIERES		24.25
	Intérêts et charges assimilées		- 06,35
	SOUS-TOTAL C'		- 06,35
C-(C' RESULTAT FINANCIER		2 009,06
	RESULTAT COURANT (A+B+C)-(A'+C')		4 15,73
D.	IMPOTS SUR LE RESULTAT		0,00
E.	PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 387,50



E.	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
E-E'	RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 387,50
	RESULTAT DE L'EXERCICE	11 803.23

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2009

Note 1 er. **Généralités.** La Fondation François d'Assise ("la Fondation") a été constituée le 3 mars 2008 conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les fondations sans but lucratif et approuvée par arrêté grand-ducal le 22 juillet 2008. La durée de la Fondation est illimitée. Le siège social de la Fondation est établi à Luxembourg.

La Fondation a pour objet:

- la promotion, le soutien, la création et la sauvegarde d'institutions d'accueil, d'hébergement et de soins pour personnes âgées, dépendantes ou handicapées, la promotion de l'encadrement religieux, social et culturel des personnes y accueillies avec la mission de faire perdurer les œuvres de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde dans l'esprit de ses fondateurs,
- le soutien de projets et initiatives oeuvrant dans le domaine social, thérapeutique et curatif ainsi que la promotion de structure de formation dans ces domaines.

Note 2. Résumé des principales politiques comptables. La Fondation respecte les principales politiques comptables suivantes:

2.1 Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le prix d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au prix d'acquisition et sont amorties sur une base linéaire au taux de 25 % par an.

Les immobilisations incorporelles en cours ne sont pas amorties.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties aux taux suivants:

- construction	2 %
- matériel de bureau	25 %
- mobilier	10%

Les immobilisations corporelles de faible valeur sont intégralement prises en charge lors de l'acquisition.

2.2 Stock

Les matières premières sont évaluées au coût de remplacement.

2.3 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La politique de la Fondation est d'établir, selon les circonstances et pour les montants déterminés par le Conseil d'Administration, des provisions spécifiques pour créances douteuses. Ces provisions sont déduites des postes d'actif concernés.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.5 Dons et subventions en capital

Les dons et subventions en capital qui ne présentent pas un caractère de subventions d'investissement ou de dons ou de subventions d'exploitation, sont comptabilisés directement dans les fonds propres.

Un premier apport de 150.000 Euro a été fait le 17 décembre 2008 par l'A.s.b.l. Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la miséricorde.

2.6 Subventions d'investissement

Les subventions destinées au financement d'immobilisations sont amorties au compte de profits et pertes en tenant compte de la durée de vie économique des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les subventions d'exploitation destinées à la mise en sécurité, l'aménagement et l'équipement des maisons de soins sont portées au compte de profits et pertes au fur et à mesure de leur utilisation.

2.7 Dons et subventions d'exploitation

Les dons et subventions d'exploitation destinés au financement des activités courantes de l'Association sont portés au compte de profits et pertes de l'année à laquelle ils se rapportent.



2.8 Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice, après approbation des comptes, est systématiquement affecté aux fonds propres.

2.9 Conversion des soldes en devises

Les opérations conclues en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs, autres que les actifs immobilisés, et passifs en devises sont convertis en Euro (EUR) aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes non-réalisés calculés au moment de la conversion sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Budget 2010 approuvé par le Conseil d'Administration 14/12/2009

Charges		Produits	
2 000,00 €	Frais de fonctionnement	Dons	30 000,00 €
27 500,00 €	Achat Minibus		
	bénéficiaire CIPA Sacré Cœur	Intérêts	2 000,00 €
29 500,00 €	Total	Total	32 000,00 €
2 500,00 €	Gain		
Référence de	publication: 2010113442/125.		
(100128337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.			

Fu-Gui Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4443 Belvaux, 1, Quartier de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 102.755.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 juillet 2010.

- 1. L'Assemblée démet Monsieur Liang Sheng XIA, né le 10 février 1955 à Zhejiang (Chine), résidant à 1, Quartier de l'Eglise L-4443 BELVAUX de sa fonction de gérant technique.
- 2. L'Assemblée démet Monsieur Jun XIA, né le 25 octobre 1982 à Zhejiang (Chine), résidant à 1, Quartier de l'Eglise L-4443 BELVAUX de sa fonction de gérant administratif.
- 3. L'Assemblée nomme aux fonctions de gérant unique Monsieur Jun XIA, né le 25 octobre 1982 à Zhejiang (Chine) et résidant à 1, Quartier de l'Eglise L-4443 BELVAUX pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2010.

FU-GUI SARL Xia Jun

Référence de publication: 2010113443/19.

(100128030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Irinia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 111.796.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2010113451/12.

(100128077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.



JP Residential VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 110.832.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 161 du 24 janvier 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IP Residential VIII S.à r.l.

Par procuration

Diane Wolf

Référence de publication: 2010113452/16.

(100128435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

JP Residential IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 107.835.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 967 du 30 septembre 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IP Residential IV S.à r.l.

Par procuration

Diane Wolf

Référence de publication: 2010113453/15.

(100128445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

LUXSAT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5835 Alzingen, 2, Hondsbreck.

R.C.S. Luxembourg B 146.165.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES et Cie S.A.

10, rue Jean Jacoby

L-1832 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010113456/14.

(100128140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Cidron Silicon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.483.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2010.

Référence de publication: 2010113556/10.

(100128623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



Cosma Invest AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe. R.C.S. Luxembourg B 123.452.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 août 2010 a pris note de la démission de Monsieur Edgar REIFER et de Madame Edith MAERTEN de leur fonction d'administrateur de la Société et a nommé en remplacement:

- Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Administrateur.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 août 2010 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société du 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2010. Pour COSMA INVEST AG Société anonyme

Référence de publication: 2010113558/21.

(100129123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Carlyle (Luxembourg) Participations 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 65.579.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and ten, on the sixth of August.

Before Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch sur Alzette, Luxembourg.

There appeared:

Carlyle (Guernsey) Holdings 1 Ltd., a limited company having its registered office at Dorey Park, Admiral Park, 1 st Floor, GYI GHJ St Peter Port, Guernsey,

Carlyle (Guernsey) Holdings 2 Ltd., a limited company having its registered office at Dorey Park, Admiral Park, 1 st Floor, GYI GHJ St Peter Port, Guernsey,

De Luxe Holding S.A., a joint stock company having its registered office at 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 9.046,

Cardazzo S.A., a joint stock company having its registered office at 19-21, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 68.930,

each of them here represented by Mrs Fatima Lahmer, private employee, with professional address in Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, by virtue of proxies dated of July 2010.

The said proxies, signed ne variatur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexes to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholders, have requested the undersigned notary to state that:

- I. The appearing parties are the shareholders of "Carlyle (Luxembourg) Participations I S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 65.579, The Company was incorporated on July 7 $^{\rm th}$, 1998 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), which deed has been published on october 14 $^{\rm th}$ 1998 in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 742. The Company has been dissolved and put into liquidation by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary prenamed, dated July 17, 2007 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 2095 of September 26 $^{\rm th}$, 2007, and expressly acknowledge to have been duly and timely convened.
 - II. The agenda of the meeting is the following:
 - 1. Approval of the liquidator's and the liquidation auditor's reports.



- 2. Discharge to the liquidator's and to the liquidation auditor for the exercise of their respective mandate.
- 3. Resolution to deposit and keep the Company's books at the Company's registered office for a period of five (5) years starting at the date of the extraordinary general meeting.
 - 4. Consignation of the funds if any, which could not be distributed to creditors or shareholders.
 - 5. Resolution to close the liquidation of the Company.
 - 6. Miscellaneous.
- III. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- IV. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and have been duly convened.
- V. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation took unanimously the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to approve the liquidator's and the liquidation auditor's reports.

The shareholders especially approve the liquidator's resolution that:

- 1. the liquidation boni to be distributed to the shareholders amounts to EUR 3,960,793.89;
- 2. an interim liquidation boni totalling EUR 3,480,426.35 was distributed to the shareholders on 23 July 2007;
- 3. an interim liquidation boni totalling EUR 445,000 was distributed to the shareholders on 2 October 2008;
- 4. the balance of the liquidation boni due to the shareholders amounts to EUR 35,367.54 and shall be distributed to the shareholders pro-rata to their shares held in the Company.

Second resolution

The shareholders resolve to grant discharge to (i) The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l. as liquidator of the Company and to (ii) Carlyle (Guernsey) Holdings 2 Ltd. as liquidation auditor of the Company for the exercise of their respective mandates.

Third resolution

The shareholders resolve to deposit and keep the Company's books at the registered office of the Company for a period of five (5) years starting at the date hereof.

Fourth resolution

The shareholders resolve to consign the funds, if any, which could not be distributed to creditors or shareholders on the liquidator's bank account.

Fifth resolution

The shareholders resolve to close the liquidation of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1,300).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg.

Ont comparu:



Carlyle (Guernsey) Holdings 1 Ltd., société ayant son siège social à Dorey Park, Admiral Park, 1 st Floor, GYI GHJ St Peter Port, Guernsey,

Carlyle (Guernsey) Holdings 2 Ltd., société ayant son siège social à Dorey Park, Admiral Park, 1 st Floor, GYI GHJ St Peter Port, Guernsey,

De Luxe Holding S.A., société ayant son siège social à 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 9.046,

Cardazzo S.A., société ayant son siège social à 19-21, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.930,

Chacun étant représenté par Madame Fatima Lahmer, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, en vertu de procurations sous seing-privé données en juillet 2010.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps avec elles.

Lesquels comparantes, par leur mandataires, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- I. Les comparants sont les associés de "Carlyle (Luxembourg) Participations I S.à r.l." (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.579. La Société a été constituée le 07 juillet 1998, en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), publié le 14 octobre 1998 au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 742. La Société a été dissoute et mise en liquidation en vertu d'un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire prénommé, daté du 17 juillet 2007 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N°2095 du 26 septembre 2007 et reconnaissent expressément avoir été convoqués dûment et dans les temps.
 - II. La présente assemblée a pour ordre du jour:
 - 1. Approbation du rapport du liquidateur et du rapport du commissaire à la liquidation.
 - 2. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leur mandat respectif.
- 3. Résolution de déposer et garder les documents sociaux au siège social de la Société pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée.
- 4. Consignation, le cas échéant, des sommes et valeurs revenant aux créanciers et aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite sur le compte en banque actuel de la société.
 - 5. Approbation de la clôture de la liquidation.
 - 6. Divers.
- III. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- IV. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et avoir été valablement convoqués.
- V. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident d'approuver le rapport du liquidateur et le rapport du commissaire à la liquidation.

Les actionnaires décident d'approuver en particulier la résolution du liquidateur que:

- 1. le boni de liquidation à distribuer aux actionnaires est de EUR 3,960,793.89;
- 2. qu'un boni intérimaire de liquidation de EUR 3,480,426.35 a été distribué aux actionnaires le 23 juillet 2007;
- 3. qu'un boni intérimaire de liquidation de EUR 445,000 a été distribué aux actionnaires le 2 octobre 2008;
- 4. le solde du boni de liquidation à payer aux actionnaires est de EUR 35,367.54 et devra leur être distribué au prorata de leur actions détenues dans la Société.

Seconde résolution

Les actionnaires décident de donner décharge à (i) The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société et à (ii) Carlyle (Guernsey) Holdings 2 Ltd. En tant que commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de déposer et de conserver les documents sociaux de la Société au siège social de la Société, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date des présentes.



Quatrième résolution

Les actionnaires décident de consigner, le cas échéant, les sommes et valeurs revenant aux créanciers et aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite sur le compte en banque du liquidateur.

Cinquième résolution

Les actionnaires décident de clôturer la liquidation de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ mille trois cent Euro (EUR 1,300.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Lahmer, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 août 2010. Relation: EAC/2010/9832. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010113560/161.

(100129046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Cauren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 29.619.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur

Monsieur Jacques REMIENCE, employé privé, né à Bastogne le 13/06/1966, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2015.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113561/16.

(100129251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

CC Holdco (Luxembourg) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.268.200,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 114.337.

EXTRAIT

En date du 10 mai 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Heinz Derber, en tant que gérant A, est acceptée avec effet immédiat.
- Eric Gregoire, avec adresse professionnelle au Podbielskistrasse 160, D-30177 Hannover, est élu nouveau gérant A avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

En date du 18 août 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Frank Walenta, en tant que gérant B, est acceptée avec effet au 1 er juillet 2010.



- Wim Rits, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant B avec effet au 1 ^{er} juillet 2010 et ce pour une durée indéterminée.

Il convient également de noter que l'adresse professionnelle de Wim Rits et de Marjoleine Van Oort, gérants B, est désormais au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2010. Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010113562/21.

(100128800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Central Europe Finance Immobiliare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.274.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

Madame Nicole Hénoumont, employée privée, née à Arlon le 19/02/1959, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2011

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113563/16.

(100128707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Châteaux Management France S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 94.304.

L'an deux mille dix, le vingt-huit juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHATEAUX MANAGE-MENT FRANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Mersch, en date du 13 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 784 du 25 juillet 2003. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 décembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 279 du 9 février 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robin Budowski, Gynisberg 3, CH-2565 Jens.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Busciglio, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Joseph Treis, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis envoyés aux actionnaires.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- III.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur 2.844 (deux mille huit cent quarante-quatre) actions représentant l'intégralité du capital souscrit, 2.273 (deux mille deux cent soixante-treize) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital souscrit à concurrence de EUR 348.000.- (trois cent quarante-huit mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.422.000.- (un million quatre cent vingt-deux mille euros) à EUR 1.770.000.- (un million sept cent soixante-dix mille euros) par l'émission de 696 (six cent quatre-vingt-seize) actions nouvelles de EUR 500.- (cinq cents euros) chacune.



- 2. Souscription des actions nouvelles et libération par la conversion de créances en capital.
- 3. Augmentation du capital autorisé à EUR 2.000.000.- (deux millions d'euros) (y compris le capital souscrit) et autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital souscrit dans les limites du capital autorisé pour une nouvelle période de cinq ans avec l'autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des actions nouvelles contre paiement en espèces sans réserver un droit de souscription préférentiel aux actionnaires existants.
 - 4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital souscrit à concurrence de EUR 348.000.- (trois cent quarante-huit mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.422.000.- (un million quatre cent vingt-deux mille euros) à EUR 1.770.000.- (un million sept cent soixante-dix mille euros) par l'émission de 696 (six cent quatre-vingt-seize) actions nouvelles de EUR 500.- (cinq cents euros) chacune.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital de créances d'actionnaires contre la Société.

Souscription et Libération

Les six cent quatre-vingt-seize (696) actions nouvelles sont souscrites comme suit, les autres actionnaires ayant, pour autant que de besoin, renoncé à leur droit préférentiel de souscription:

- Robin Budowski, cent vingt actions	120
- Brandenberger ETS, deux cent six actions	206
- Aralia Asesores SL cent cinquante actions	150
- Javier Maldonado, cent actions	100
- Montrose Private equity Ltd, cent actions	100
- Karen Hübscher, vingt actions	20
TOTAL: six cent quatre-vingt-seize actions	696

Les souscripteurs sont tous ici représentés par Monsieur Robin Budowski, en vertu de procurations sous seing privé, ci-annexées, qui déclare en son nom et au nom des autres souscripteurs libérer les actions ainsi souscrites par la conversion en capital à due concurrence des créances certaines, liquides et exigibles existant à charge de la Société et au profit des différents souscripteurs, savoir:

- Robin Budowski, Gynisberg 3, CH-2565 Jens
- créance de EUR 60.000.- (soixante mille euros)
- Brandenberger ETS, Vorarlbergerstr. 150, FL-9486 Schaanwald
- créance de EUR 103.000.- (cent trois mille euros)
- Aralia Asesores SL, 9, Travesia de los Mesoncillos E-28109 MADRID:
- créance de EUR 75.000.- (soixante-quinze mille euros)
- Javier Maldonado, C/Caracas, 6° 2° Izda. Ext E-28010 MADRID:
- créance de EUR 50.000.- (cinquante mille euros)
- Montrose Private equity Ltd, C/O Boardroom corporate services (HK) Ltd, Suites 4301 5, Tower one, Times square, 1 Matheson street Causeway bay, HONG KONG:
 - créance de EUR 50.000.- (cinquante mille euros)
 - Karen Hübscher, 9B, Habich-Dietschy Strasse CH-4310 RHEINFELDEN,
 - créance de EUR 10.000.- (dix mille euros)

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales un rapport a été établi par Grant Thornton Lux Audit S.A., Réviseur d'entreprises, Luxembourg, en date du 21 juin 2010.

Ce rapport qui restera annexé aux présentes conclut comme suit:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de fixer un nouveau capital autorisé à EUR 2.000.000.- (deux millions d'euros) et confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pendant une nouvelle période de cinq ans, pour réaliser des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera.

Après avoir entendu le rapport prévu par l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cadre du capital autorisé.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 1.770.000.- (un million sept cent soixante-dix mille euros), représenté par 3.540 (trois mille cinq cent quarante) actions d'une valeur nominale de EUR 500.- (cinq cents euros) chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont nominatives.

Le capital autorisé est fixé à EUR 2.000.000.- (deux millions d'euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions d'une valeur nominale de EUR 500.- (cinq cents euros) chacune. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans les limites du capital autorisé, soit par apports nouveaux, soit par incorporation de tout ou partie des réserves, soit par tout autre moyen, avec ou sans émission d'actions nouvelles. Le conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cadre du capital autorisé. Les augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé peuvent être faites pendant un délai de cinq ans à partir de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 décembre 2008.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de EUR 2.000.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. BUDOWSKI, C. BUSCIGLIO, J. TREIS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30366. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Référence de publication: 2010113564/113.

(100128838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Châteaux Management France S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 94.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010113565/10.

(100129230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Compagnie des Trois Collines Spf S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.546.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 juillet 2010

Suite au décès de Monsieur Jacques TORDOOR et en vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil nomme en remplacement comme Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Madame Nicole Hénoumont, née à Arlon le 19/02/1959, avec adresse professionnelle 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2013.



Pour copie conforme Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113568/17.

(100129268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Compagnie du Lac aux Lotus S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.764.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010113570/10.

(100129200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Total Marine Solutions S.A., Société Anonyme Unipersonnelle, (anc. Corehold S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.064.

L'an deux mille dix, le quatre août.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "COREHOLD S.A.", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 133.064, constituée suivant acte reçu le 17 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations,numéro 2.754 du 29 novembre 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Fons MANGEN, réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbruck.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 3.100 (trois mille cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination de la société en "TOTAL MARINE SOLUTIONS S.A."
- 2.- Modification afférente de l'article 1.2 des statuts.
- 3.- Modification de l'article 15 des statuts.
- 4.- Modification de l'article 18.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée,les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en "TOTAL MARINE SOLUTIONS S.A.".

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1.2 des statuts, comme suit:

"La Société adopte la dénomination "TOTAL MARINE SOLUTIONS S.A.".

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts, comme suit:

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le dernier vendredi du mois de mai à 11.00 heures.".

100436



Quatrième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 18.1 des statuts, comme suit:

"L'année sociale commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. MANGEN, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 août 2010. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010113576/50.

(100128831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Credit Suisse First Boston Ceramic Partners (Poland) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 165.075,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 74.652.

EXTRAIT

En date du 18 août 2010 le liquidateur de la Société a approuvé la résolution suivante:

- Le siège social de la société est transféré du 12 rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010113578/14.

(100129296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Eltis, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 46.635.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113608/10.

(100128698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Eretz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.724.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille dix, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de «ERETZ S.A.» (en liquidation) (R.C.S Luxembourg Numéro B 132724) ayant son siège social à Luxembourg au 2A, Rue Jean-Baptiste Esch, constituée par acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 octobre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2647 du 19 novembre 2007.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 avril 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1249 du 15 juin 2010, acte par lequel la société a été mise en liquidation volontaire.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Catherine PRO-TIN, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.



Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procèsverbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:
- 1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
- 4. Clôture de la liquidation.
- 5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
- 6 Divers

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur la société à responsabilité limitée LISOLUX SARL, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 et au commissaire à la liquidation la société à responsabilité limitée CVF LUX SARL, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 9.35 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Marc KOEUNE, Catherine PROTIN, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 06 août 2010. Relation: GRE/2010/2732. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé.): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010113609/61.

(100129164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Eurokobuild S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 61.922.

M. Marc DIVER, administrateur délégué de la société EUROKOBUILD S.A., est domicilié professionnellement au 3-7, rue Goell à L-5326 Contern.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113610/10.

(100129016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



Eurokobuild S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 61.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113611/9.

(100129256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

European Solar Opportunities II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.914.

EXTRAIT

416,667 parts sociales sur les 1,250,000 détenues par HSBC INFRASTRUCTURE FUND MANAGEMENT LIMITED ont été transférées en date du 28 juillet 2010 au profit de la société HSBC ENVIRONMENTAL INFRASTRUCTURE FUND GP LIMITED, 8 Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, RC n° 06475352;

833,333 parts sociales sur les 1,250,000 détenues par HSBC INFRASTRUCTURE FUND MANAGEMENT LIMITED ont été transférées en date du 28 juillet 2010 au profit de la société EUROPEAN RENEWABLE OPPORTUNITIES II, société à responsabilité limitée, 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, RC n° B154637.

Luxembourg, le 20 août 2010.

EUROPEAN SOLAR OPPORTUNITIES II

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2010113612/18.

(100128686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Eutag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.350.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

Monsieur Jacques REMIENCE, employé privé, né à Bastogne le 13/06/1996, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2012

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113613/16.

(100129220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Euxine Sea Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.525,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 112.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010113615/11.

(100129172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



Euxine Sea Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel. R.C.S. Luxembourg B 112.085.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of June.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ARLYNN LTD., a company incorporated in accordance with the laws of the Bahamas under registration number 135227B and having its registered address at Cay House, P.O. Box N7776, EP Taylor Drive, Lyford Cay, New Providence, The Bahamas (the Sole Shareholder),

here represented by Solange Wolter-Schieres, employee, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Orlando USA, on 18 June 2010.

The proxy from the appearing party, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is the Sole Shareholder of Euxine Sea Luxembourg S.à r.l. a Luxembourg Société à responsabilité limitée with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.085 (the Company).

The Company has been incorporated on 10 November 2005 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, then notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 391 of 22 February 2006.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the appearing party holds all the shares in the share capital of the Company
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to bring the share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each to two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525) by way of the issue of seventy-nine thousand five hundred twenty-one (79,521) Ordinary Shares of the Company, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) with an aggregate share premium in the amount of seventeen million two hundred sixty thousand six hundred seventy-one euro and seventy-four cents (EUR 17,260,671.74).
- 2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of a contribution in kind consisting of the claims in an aggregate amount of nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy-four cents (EUR 19,248,696.74) that ARLYNN LTD. holds against the Company.
- 3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.
- 4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.
 - 5. Miscellaneous.

The appearing party then passed the following resolutions:

First resolution

The corporate capital of the Company is increased by an amount of one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to bring the share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each to two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525) by way of the issue of seventy-nine thousand five hundred twenty-one (79,521) Ordinary Shares of the Company, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) with an aggregate share premium in the amount of seventeen million two hundred sixty thousand six hundred seventy-one euros and seventy four cents (EUR 17,260,671.74).

Subscription - Payment

The new shares have been entirely subscribed by ARLYNN LTD., prenamed, here represented as aforementioned, and they have been paid-up by a contribution in kind consisting of the claims in the amount of nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy four cents (EUR 19,248,696.74) that ARLYNN LTD. holds against the Company, the contribution in kind of the claims is to be allocated one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to the nominal share capital account and seventeen million two hundred



sixty thousand six hundred seventy-one euro and seventy four cents (EUR 17,260,671.74) to the share premium account of the Company.

The reality and the value of the claims has been proved to the undersigned notary by a management certificate issued on 18 June 2010 by the Company and the interim accounts of said Company as at 18 June 2010 having been attached thereto which shows that the value of the claims contributed to the Company is worth at least nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy-four cents (EUR 19,248,696.74).

Such management certificate and interim accounts, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, Article 5.1. of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

" Art. 5.1. The Company's corporate capital is fixed at two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525), represented by eighty thousand twenty-one (80,021) Ordinary Shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each all fully subscribed and entirely paid up."

Third resolution

The register of shareholders of the Company is amended in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 5,700.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, this person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

ARLYNN LTD., une société constituée selon les lois des Bahamas, enregistrée sous le numéro 135227B, et ayant son siège social à Cay House, P.O. Box N7776, EP Taylor Drive, Lyford Cay, New Providence, Les Bahamas (l' Associé Unique),

ici représentée par Madame Solange-Wolter-Schieres, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Orlanda U.S.A, le 18 juin 2010, Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La partie comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire de constater que:

La partie comparante est l'Associé Unique de Euxine Sea Luxembourg S.à r.l. une Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B112.085 (la Société).

La Société a été constituée le 10 novembre 2005 par acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 391 du 22 février 2006.

La partie comparante a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Que la partie comparante détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune à deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525) par l'émission de soixante dix neuf mille cinq cent vingt et une (79.521) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, avec une prime d'émission totale de dix-sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros et soixante-quatorze cents (EUR 17.260.671.74).



- 2. Souscription et libération de l'augmentation du capital social spécifiée au point 1. ci-dessus par apport en nature consistant en des créances d'un montant total de dix neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante-quatorze cents (EUR 19.248.696.74) que ARLYNN LTD. détient vis-à-vis de la Société.
- 3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) pour refléter l'augmentation du capital social adoptée sous le point 1.
- 4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société ou tout employé de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.
 - 5. Divers

La partie comparante a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) pour porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominative de vingt-cinq euros (25) chacune à deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525) par l'émission de soixante-dix-neuf mille cinq cent vingt et une (79.521) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominative de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune avec une prime d'émission totale de dix sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros et soixante quatorze cents (EUR 17.260.671.74).

Souscription — Libération

Les nouvelles Parts Sociales ont été entièrement souscrites par ARLYNN LTD., préqualifiée, ici représentée comme il est dit, et ont été libérées par un apport en nature composé de créances de dix-neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante quatorze cents (EUR 19.248.696.74) que ARLYNN LTD. détient envers la Société. L'apport en nature à la Société, d'un montant de sera affecté au compte capital social de la Société à hauteur de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) et dix-sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros soixante quatorze cents (EUR 17.260.671.74) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

La réalité et la valeur des créances apportées a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de la gérance émis le 18 juin 2010 par la Société, les comptes intérimaires au 18 juin 2010 de ladite société y étant annexés démontrant que la valeur des créances détenues envers la Société équivaut au minimum à dix-neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante-quatorze cents (EUR 19.248.696.74)

Ces certificats et comptes intérimaires, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Deuxième résolution

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 5.1. des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à un montant de deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525), représenté par soixante-dix neuf mille cinq cent vingt et une (79.521) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

Troisième résolution

Le registre des associés de la Société est modifié afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout employé de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 5.700,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des même comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2010. Relation: LAC/2010/28335. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.



Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010113614/167.

(100128782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Fetucci Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 13.736.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur

Madame Nicole Hénoumont, employée privée, née à Arlon le 19/02/1959, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2011

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113623/16.

(100128711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Fibavco Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.342.

L'an deux mille dix, le cinq août.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FIBAVCO HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 34.342, constituée suivant acte reçu en date du 9 juillet 1990, publié au Mémorial C numéro 18 de 1991.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Stéphanie COLLEAUX, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 21.789 actions ayant le droit de vote sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
- 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1 ^{er} septembre 2009 jusqu'à la date de la mise en liquidation,
 - 4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution:

L'assemblée nomme liquidateur: MERLIS S.à r.l., ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.



Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, pour la période allant du 1 ^{er} septembre 2009 à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, S. COLLEAUX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 août 2010. Relation: LAC/2010/35453. Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010113624/59.

(100128792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Fidji S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.434.

Les comptes annuels rectifiés au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan rectifié annule le Bilan au 31.12.2009 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 21.05.2010 N° 100071007 enregistré sous référence B 145434

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113625/11.

(100129064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Financière Vaillant Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.994.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7.07.2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

Monsieur Laurent Jacquemart, expert comptable, né à Daverdisse le 19.06.1968, avec adresse professionnelle 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2015.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113629/16.

(100128713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



Finvalley S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 61.586.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille dix.

Le six août.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINVALLEY S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 61.586,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 04 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 92 du 12 février 1998,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 202 du 25 février 2003.

La société a été mise en liquidation aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 2009, publié au Mémorial C numéro 1597 du 19 août 2009.

La séance est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madememoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Differdange

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les DEUX MILLE TROIS CENT CINQUANTE (2.350) ACTIONS sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de UN MILLION DEUX CENT TREIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-TREIZE EUROS ET SOIXANTE-ET-ONZE CENTS (€ 1.213.673,71), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2. Que l'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2010, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé commissaire à la liquidation:

La société EURAUDIT S. à r.l., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 42.889 et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

- 3. Madame la présidente expose que l'ordre du jour est le suivant:
- 1) Rapport du Commissaire-vérificateur,
- 2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation,
- 3) Clôture de la liquidation,
- 4) Désignation de l'endroit où seront déposés les livres et documents sociaux.
- 5) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Rapport du commissaire à la liquidation. L'assemblée prend connaissance du rapport du commissaire-vérificateur.

Lecture est donnée du rapport du commissaire à la liquidation.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et restera annexé aux présentes.

- **II.** Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation. Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à la société FIDESCO S.A., établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.578, de sa gestion de liquidateur de la société ainsi qu'au commissaire à la liquidation, la société EURAUDIT S. à r.l., préqualifiée.
- III. Clôture de liquidation. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme FIN-VALLEY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a définitivement cessé d'exister.



L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) ans à l'adresse du siège de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 août 2010. Relation: EAC/2010/9712. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010113630/67.

(100129047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Flokette Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 57.520.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2010 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Jacques Tordoor, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

Monsieur Jacques REMIENCE, employé privé, né à Bastogne le 13/06/1966, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2014

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113632/16.

(100129189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Guyan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010113647/10.

(100128631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

H.I.G. Europe - Synseal II S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.216.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of June.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

H.I.G. Europe - Dart II, Ltd, a limited company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Ugland House, KYKY1- 1104 Grand Cayman, registered with the Registrar of limited companies under number 235456,

duly represented by Carole Noblet, lawyer, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 18 th June 2010.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of H.I.G. Europe Synseal II S.à r.I., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered



office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 150216 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 11, 2009, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 168 of January 27, 2010.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to an amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000) through the issuance of an additional one hundred (100) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The one hundred (100) new shares will be subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, at a total subscription price of one million two hundred five thousand five hundred twenty-three euro and twenty-two cents (EUR 1,205,523.22) through a contribution in kind (the "Contribution") consisting in the transfer of a claim held by the Sole Shareholder against the Company in an amount of one million one thousand six hundred and eight British pounds and ninety-seven pence (GBP 1,001,608.97) (the "Claim").

The Contribution will be entirely allocated to the share capital of the Company as follows:

- (i) Two thousand five hundred euro (EUR 2,500) shall be allocated to the share capital of the Company;
- (ii) One million two hundred three thousand twenty-three euro and twenty-two cents (EUR 1,203,023.22) shall be allocated to the share premium of the Company;

For purposes of this resolution, the Sole Shareholder resolves to express the currency of the Contribution which is currently denominated in British pounds, into the euro currency based on the EUR-GBP exchange rate published by the ECB website as at 17 June 2010 at 12 pm CET equal to zero point eight three zero eight five British cents (GBP 0.83085) for one Euro (EUR 1).

The evidence of the existence and the value of the Contribution have been produced to the undersigned notary, including i.a. a balance sheet of the Sole Shareholder evidencing its claim against the Company and a valuation certificate dated June 18, 2010.

The balance sheet as well as the certificate, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

The Sole Shareholder resolves to authorize Mr. Pierre Beissel, Mr. Sébastien Binard and/or Mrs. Carole Noblet, all professionally residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the shareholders' register of the Company in order to reflect the abovementioned capital increase.

Second Resolution

As a consequence, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

" Art. 8. Share capital. The Company's share capital is set at fifteen thousand euro (EUR 15,000) represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2,500,-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg,

A comparu:

H.I.G. Europe - Dart II, Ltd, une société à responsabilité limitée régie par les lois des lles Caïmans, ayant son siège social à Ugland House, KY-KY1-1104 Grand Cayman, inscrite au Registre des sociétés sous le numéro 235456.

ici représentée par Mademoiselle Carole Noblet, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 18 juin 2010.

La procuration signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.



La comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de H.I.G. Europe Synseal II S.à r.I., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150216, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 2009 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 168 du 27 janvier 2010.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société actuellement d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) au montant de quinze mille euros (EUR 15.000) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les cent (100) nouvelles parts sociales seront émises et entièrement libérées par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit, au prix d'émission total d'un million deux cent cinq mille cinq cent vingt-trois euros et vingt-deux cents (EUR 1,205,523.22) par une contribution en nature (la «Contribution») consistant en une créance de l'Associé Unique à l'encontre de la Société pour un montant d'un million mille six cent huit livres sterling Anglaises et quatre-vingt dix-sept pence (GBP1.001.608,97) (la «Créance»).

La Contribution sera entièrement allouée au capital social de la Société de la manière suivante:

- (i) Deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) seront alloués au capital social de la Société;
- (ii) Un million deux cent trois mille vingt-trois euros et vingt-deux cents (EUR 1.203.023,22) seront alloués à la prime d'émission.

Pour les besoins de ces résolution, l'Associé Unique décide d'utiliser la monnaie de la Contribution qui est actuellement émise en livres Sterling Anglaises vers l'Euro au taux d'échange EUR-GBP de référence de la Banque Centrale Européenne à la date du 17 Juin 2010 à midi GET, selon lequel zéro euro et quatre-vingt-trois mille quatre-vingt-cinq cents millièmes cents (GBP 0.83085) égalent un euro (EUR 1).

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'Apport a été soumise au notaire soussigné, en ce compris un bilan de l'Associé Unique prouvant sa créance contre la Société et un certificat d'évaluation daté du 18 juin 2010.

Le bilan et le certificat d'évaluation, après avoir été signés ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique décide d'autoriser M. Pierre Beissel, M. Sébastien Binard ou Mademoiselle Carole Noblet, tous avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications nécessaires dans le registre des parts sociales de la Société afin de refléter l'augmentation de capital cidessus.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« Art. 8. Capital social. Le capital social est fixé à la somme de quinze mille euros (EUR 15.000), représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de 25 euros (EUR 25) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 2.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. NOBLET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2010. Relation: LAC/2010/28332. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010113648/122.

(100128779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



H.I.G. Europe - Synseal II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 150.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010113649/11.

(100129171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Himatomi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 36.880.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27/03/2009 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Guy GLESENER, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur

Monsieur Etienne Gillet, expert comptable, né à Bastogne le 19/09/1968, avec adresse professionnelle 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2014

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113655/16.

(100129270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Holdalu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 91.587.

L'an deux mille dix, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «HOLDALU S.A.», ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, Avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 91.587, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 janvier 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 265 du 12 mars 2003, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 décembre 2009, publié au Mémorial numéro 362 du 18 février 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Francis BRETELLE, directeur de société, résidant à Paris. Le Président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant profession-nellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corina Faber, employée privée, résidant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:



- 1. Décision de réduire le capital social d'un mont de EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros), de manière à le porter de son montant actuel de EUR 3.430.000 (trois millions quatre cent trente mille euros) à EUR 930.000 (trois cent trente mille euros) par l'annulation de 2.500 (deux mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros) chacune afin d'annuler les actions détenues par la société.
 - 2.- Reformulation de l'article 5 des statuts afin de refléter la modification qui précède.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 10 juin 2010, il a été décidé d'autoriser le Conseil d'Administration de procéder au rachat de DEUX MILLE CINQ CENTS (2.500) actions de la Société pour un prix global de DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-DEUX MILLE CENT TRENTE-SEPT EUROS (EUR 2.762.137,-).

Le conseil d'administration ayant, lors de la réunion du 10 juin 2010, décidé de racheter DEUX MILLE CINQ CENTS (2.500) actions de la Société, l'Assemblée constate que cette décision prend effet dès à présent, de sorte que les dites actions sont effectivement rachetées par la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 2.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de TROIS MILLIONS QUATRE CENT TRENTE MILLE EUROS (EUR 3.430.000,-) à NEUF CENT TRENTE MILLE EUROS (EUR 930.000,-) par voie d'annulation de DEUX MILLE CINQ CENTS (2.500) de ses propres actions, ayant chacune une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-), détenues en portefeuille par la Société, une telle réduction de capital ainsi que le paiement du prix du rachat des actions rachetées et annulées devant être effectué en conformité avec les articles 69 (2), (3) et 69-2 (1), (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à NEUF CENT TRENTE MILLE EUROS (EUR 930.000,-), divisé en NEUF CENT TRENTE (930) actions rachetables, ayant chacune une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) chacune.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 1.700,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-F. BRETELLE, S. WOLTER-SCHIERES, C. FABER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29621. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010113656/71.

(100128817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Holdalu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 91.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010113657/10.

(100129176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.



Homilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 21.362.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 juillet 2010

Suite au décès de Monsieur Jacques TORDOOR et en vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil nomme en remplacement comme Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Madame Nicole Hénoumont, née à Arlon le 19.02.1959, avec adresse professionnelle 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2013.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010113658/17.

(100128716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Inazuma, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 137.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113661/9.

(100128850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Industrial Cooling Equipments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R.C.S. Luxembourg B 64.168.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille dix, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "INDUSTRIAL COOLING EQUIPMENTS S.A. ",(en liquidation) (R.C.S. Luxembourg Numéro B 64168), ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 17 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 513 du 13 juillet 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg., en date du 11 mars 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 873 du 27 avril 2010, acte par lequel la société a été mise en liquidation volontaire.

La séance est ouverte à 9.45 heures sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Catherine PRO-TIN, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procèsverbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:
- 1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.



- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
- 4. Clôture de la liquidation.
- 5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
- 6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur la société à responsabilité limitée LISOLUX SARL, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 et au commissaire à la liquidation la société à responsabilité limitée CVF LUX SARL, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de Fiducenter S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 9.50 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Marc KOEUNE, Catherine PROTIN, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 06 août 2010. Relation: GRE/2010/2734. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010113662/61.

(100129169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Innamorati Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4478 Belvaux, 15, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 67.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113664/10.

(100128644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

K-Erlen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo. R.C.S. Luxembourg B 135.368.

Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 12. Mai 2010

Javad Marandi ist von seinem Amt als Geschäftsführer der Gesellschaft zurückgetreten.

Zum weiteren Geschäftsführer wird bestellt:

- Ladan Hall, berufsmäßig ansässig in 13 Grange Park Place, London SW20 OEE, United Kingdom



Luxembourg, den 12. Mai 2010. Robert Langmantel Geschäftsführer

Référence de publication: 2010113676/14.

(100129292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Kaslion S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.557.533.725,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund. R.C.S. Luxembourg B 119.161.

In the year two thousand and ten, on the fifth day of August,

Before maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, grand-duchy of Luxembourg

The meeting opened at

The "Company" is Kaslion S.àr.I., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed dated 18 August 2006 of the notary Me Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119.161 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2044 dated 31 October 2006, page 98101 and have been amended for the last time by a notarial deed dated 26 January 2007 of the notary Me Henri Hellinckx, residing in Mersh, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 805, page 38613 dated 19 April 2010.

Appointment of Chairman, Secretary and Scrutineer

Gavin Solomons, Lawyer, whose professional address is in Luxembourg, acted as Chairman of the meeting with the consent of the meeting.

The Chairman appointed Cora Maglo, Lawyer, whose professional address is in Luxembourg, to act as Secretary.

The meeting elected Judit Stern, Lawyer, whose professional address is in Luxembourg, to act as Scrutineer.

Declaration by chairman

These appointments having been made, the Chairman declared that:

The names of the shareholders present at the meeting or represented at the meeting by proxies (together the "Appearing Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by or on behalf of the Appearing Shareholders, the Notary, the Chairman, the Scrutineer and the Secretary, together with the proxy forms, signed ne varietur by the shareholders represented at the meeting by proxyholders, the Notary and the Chairman, the Scrutineer and the Secretary, shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

The attendance list shows that shareholders holding 36,401 (thirty-six thousand four hundred and one) class A shares, 36,401 (thirty-six thousand four hundred and one) class B shares, 36, 401 (thirty-six thousand four hundred and one) class C shares, 36, 401 (thirty-six thousand four hundred and one) class B shares, 36, 401 (thirty-six thousand four hundred and one) class F shares, 36,401 (thirty-six thousand four hundred and one) class G shares, 36,401 (thirty-six thousand four hundred and one) class H shares, 36,401 (thirty-six thousand four hundred and one) class I shares and 36,391 (thirty-six thousand three hundred and ninety one) class J shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, representing the whole share capital of the Company are present at the meeting or represented at the meeting by proxies. All the Appearing Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company by one billion five hundred forty eight million four hundred thirty three thousand seven hundred and twenty five Euros (EUR 1,548,433,725) from its present amount of nine million one hundred thousand Euros (EUR 9,100,000) to one billion five hundred fifty seven million five hundred thirty three thousand seven hundred and twenty five Euros (EUR 1,557,533,725), by creating and issuing to certain shareholders of the Company 61,937,349 new class A shares, having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each and having the same features as the existing class A shares (the "New Shares").

The subscriptions and payments for the New Shares will be made by way of contributions in kind consisting of claims held by certain shareholders against the Company.



2. Decision to amend Article 5.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase.

Resolutions

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by one billion five hundred forty eight million four hundred thirty three thousand seven hundred and twenty five Euros (EUR 1,548,433,725) from its present amount of nine million one hundred thousand Euros (EUR 9,100,000) to one billion five hundred fifty seven million five hundred thirty three thousand seven hundred and twenty five Euros (EUR 1,557,533,725), by creating and issuing to certain shareholders of the Company 61,937,349 new class A shares, having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each and having the same features as the existing class A shares (the "New Shares"). The New Shares are subscribed and issued as follows:

Subscriptions and Payments

KKR NXP (2006) LIMITED, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174029, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

1,351,845 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by KKR NXP (2006) LIMITED against the Company in the total amount of at least thirty three million seven hundred ninety six thousand one hundred and twenty five Euros (EUR 33,796,125) (the "Contribution in Kind 1").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 1 at at least thirty three million seven hundred ninety six thousand one hundred and twenty five Euros (EUR 33,796,125).

KKR NXP (EUROPEAN II) LIMITED, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174028, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

8,665,681 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by KKR NXP (EUROPEAN II) LIMITED against the Company in the total amount of at least two hundred sixteen million six hundred forty two thousand and twenty five Euros (EUR 216,642,025) (the "Contribution in Kind 2").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 2 at at least two hundred sixteen million six hundred forty two thousand and twenty five Euros (EUR 216,642,025).

KKR NXP (MILLENNIUM) LIMITED, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174017, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

7,316,912 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by KKR NXP (MILLENNIUM) LIMITED against the Company in the total amount of at least one hundred eighty two million nine hundred twenty two thousand and eight hundred Euros (EUR 182,922,800) (the "Contribution in Kind 3").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 3 at at least one hundred eighty two million nine hundred twenty two thousand and eight hundred Euros (EUR 182,922,800).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VIII, L.P., a limited partnership organized under the laws of in England, with registration number LP011756, having its registered office at Am Tucherpark 1, D-80538 Munich, Germany, subscribes for:

272,667 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VIII, L.P. against the Company in the total amount of at least six million eight hundred sixteen thousand six hundred and seventy five Euros (EUR 6,816,675) (the "Contribution in Kind 4").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 4 at at least six million eight hundred sixteen thousand six hundred and seventy five Euros (EUR 6,816,675).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 18146, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

205,168 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,



which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS II, L.P. against the Company in the total amount of at least five million one hundred twenty nine thousand and two hundred Euros (EUR 5,129,200) (the "Contribution in Kind 5").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 5 at at least five million one hundred twenty nine thousand and two hundred Euros (EUR 5,129,200).

ALPINVEST PARTNERS LATER STAGE IIA LION C.V.,a commanditaire vennootschap organized under the laws of the Netherlands, with registration number 34256074, having its registered office at 118, Jachthavenweg, NL-1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, subscribes for:

28,336 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by ALPINVEST PARTNERS LATER STAGE IIA LION C.V. against the Company in the total amount of at least seven hundred eight thousand four hundred Euros (EUR 708,400) (the "Contribution in Kind 6").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 6 at at least seven hundred eight thousand four hundred Euros (EUR 708,400).

ALPINVEST PARTNERS CSI 2006 LION C.V.,a commanditaire vennootschap organized under the laws of the Netherlands, with registration number 34256077, having its registered office at 118, Jachthavenweg, NL-1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, subscribes for:

3,437,934 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by ALPINVEST PARTNERS CSI 2006 LION C.V. against the Company in the total amount of at least eighty five million nine hundred forty eight thousand three hundred and fifty Euros (EUR 85,948,350) (the "Contribution in Kind 7").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 7 at at least eighty five million nine hundred forty eight thousand three hundred and fifty Euros (EUR 85,948,350).

BAIN CAPITAL LION HOLDINGS, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-16742, having its registered office at Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

13,865,085 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by BAIN CAPITAL LION HOLDINGS, L.P. against the Company in the total amount of at least three hundred forty six million six hundred twenty seven thousand one hundred and twenty five Euros (EUR 346,627,125) (the "Contribution in Kind 8").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 8 at at least three hundred forty six million six hundred twenty seven thousand one hundred and twenty five Euros (EUR 346,627,125).

BAIN CAPITAL FUND IX, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-16743, having its registered office at Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

1,966 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by BAIN CAPITAL FUND IX, L.P. against the Company in the total amount of at least forty nine thousand one hundred and fifty Euros (EUR 49,150) (the "Contribution in Kind 9").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 9 at at least forty nine thousand one hundred and fifty Euros (EUR 49,150).

APAX NXP US VII, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 18065, having its registered office at Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

693,254 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by APAX NXP US VII, L.P. against the Company in the total amount of at least seventeen million three hundred thirty one thousand three hundred and fifty Euros (EUR 17,331,350) (the "Contribution in Kind 10").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 10 at at least seventeen million three hundred thirty one thousand three hundred and fifty Euros (EUR 17,331,350).

APAX NXP VI A L.P., a limited partnership organized under the laws of the United Kingdom, with registration number LP11590, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, subscribes for:

5,193,438 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,



which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by APAX NXP VI A L.P. against the Company in the total amount of at least one hundred twenty nine million eight hundred thirty five thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 129,835,950) (the "Contribution in Kind 11").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 11 at at least one hundred twenty nine million eight hundred thirty five thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 129,835,950).

APAX NXP VA L.P., a limited partnership organized under the laws of the United Kingdom, with registration number LP11592, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, subscribes for:

1,191,600 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by APAX NXP VA L.P. against the Company in the total amount of at least twenty nine million seven hundred and ninety thousand Euros (EUR 29,790,000) (the "Contribution in Kind 12").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 12 at at least twenty nine million seven hundred and ninety thousand Euros (EUR 29,790,000).

APAX NXP VI 1 LP., a limited partnership organized under the laws of the United Kingdom, with registration number LP11589, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, subscribes for:

6,461 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by APAX NXP VI 1 LP. against the Company in the total amount of at least one hundred sixty one thousand and five hundred and twenty five Euros (EUR 161,525) (the "Contribution in Kind 13").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 13 at at least one hundred sixty one thousand and five hundred and twenty five Euros (EUR 161,525).

APAX NXP VB-2 L.P., a limited partnership organized under the laws of the United Kingdom, with registration number LP11591, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, subscribes for:

714,848 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by APAX NXP VB-2 L.P. against the Company in the total amount of at least seventeen million eight hundred seventy one thousand and two hundred five Euros (EUR 17,871,200) (the "Contribution in Kind 14").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 14 at at least seventeen million eight hundred seventy one thousand and two hundred five Euros (EUR 17,871,200).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38790, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

8,091,461 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS, L.P. against the Company in the total amount of at least two hundred two million two hundred eight six thousand five hundred and twenty five Euros (EUR 202,286,525) (the "Contribution in Kind 15").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 15 at at least two hundred two million two hundred eight six thousand five hundred and twenty five Euros (EUR 202,286,525).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS III, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38791, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

410,337 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS III, L.P. against the Company in the total amount of at least ten million two hundred fifty eight thousand four hundred and twenty five Euros (EUR 10,258,425) (the "Contribution in Kind 16").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 16 at at least ten million two hundred fifty eight thousand four hundred and twenty five Euros (EUR 10,258,425).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IV, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38792, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

341,947 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,



which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IV, L.P. against the Company in the total amount of at least eight million five hundred forty eight thousand six hundred and seventy five Euros (EUR 8,548,675) (the "Contribution in Kind 17").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 17 at at least eight million five hundred forty eight thousand six hundred and seventy five Euros (EUR 8,548,675).

TCW/NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IV, L.P. (PREVIOUSLY NAMED NXP CO-INVESTMENT PARTNERS V, L.P.), a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38793, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

173,942 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS V, L.P. against the Company in the total amount of at least four million three hundred forty eight thousand five hundred and fifty Euros (EUR 4,348,550) (the "Contribution in Kind 18").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 18 at at least four million three hundred forty eight thousand five hundred and fifty Euros (EUR 4,348,550).

TCW/NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IVB, L.P. (PREVIOUSLY NAMED NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VI, L.P.), a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38794, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

133,811 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VI, LP against the Company in the total amount of at least three million three hundred forty five thousand two hundred and seventy five Euros (EUR 3,345,275) (the "Contribution in Kind 19").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 19 at at least three million three hundred forty five thousand two hundred and seventy five Euros (EUR 3,345,275).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VII, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK38795, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

34,194 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VII, L.P. against the Company in the total amount of at least eight hundred forty nine thousand eight hundred and fifty Euros (EUR 849,850) (the "Contribution in Kind 20").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 20 at at least eight hundred forty nine thousand eight hundred and fifty Euros (EUR 849,850).

KINGS ROAD HOLDINGS IV, L.P., a limited partnership, having its registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman, KY1-9007, Cayman Islands, subscribes for:

478,726 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by KINGS ROAD HOLDINGS IV, L.P. against the Company in the total amount of at least eleven million nine hundred sixty eight thousand one hundred and fifty Euros (EUR 11,968,150) (the "Contribution in Kind 21").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 21 at at least eleven million nine hundred sixty eight thousand one hundred and fifty Euros (EUR 11,968,150).

OZ NXP INVESTMENT LTD., a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-38767, having its registered office at Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, subscribes for:

2,393,633 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by OZ NXP INVESTMENT LTD. against the Company in the total amount of at least fifty nine million eight hundred forty thousand eight hundred and twenty five Euros (EUR 59,840,825) (the "Contribution in Kind 22").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 22 at at least fifty nine million eight hundred forty thousand eight hundred and twenty five Euros (EUR 59,840,825).



SLTI II CAYMAN NXP, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-45789, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, subscribes for:

29,816 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by SLTI II CAYMAN NXP, L.P. against the Company in the total amount of at least seven hundred forty five thousand and four hundred Euros (EUR 745,400) (the "Contribution in Kind 23").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 23 at at least seven hundred forty five thousand and four hundred Euros (EUR 745,400).

SLP II CAYMAN NXP LTD, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-45790, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, subscribes for:

6,904,287 new class A shares having a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by SLP II CAYMAN NXP LTD against the Company in the total amount of at least one hundred seventy two million six hundred seven thousand one hundred and seventy five Euros (EUR 172,607,175) (the "Contribution in Kind 24").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 24 at at least one hundred seventy two million six hundred seven thousand one hundred and seventy five Euros (EUR 172,607,175).

Second resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend Article 5.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase and which shall now read as follows:

- " **5.1.** The share capital is fixed at one billion five hundred fifty seven million five hundred thirty three thousand seven hundred and twenty five Euros (EUR 1,557,533,725) represented by:
 - 61,973,750 class A shares (the "Class A Shares");
 - 36,401 class B shares, (the "Class B Shares");
 - 36,401 class C shares, (the "Class C Shares");
 - 36,401 class D shares (the "Class D Shares");
 - 36,401 class E shares (the "Class E Shares");
 - 36,401 class F shares (the "Class F Shares");
 - 36,401 class G shares (the "Class G Shares");
 - 36,401 class H shares (the "Class H Shares");
 - 36,401 class I shares (the "Class I Shares"); and
 - 36,391 class J shares (the "Class J Shares");

with a nominal value of twenty five Euros (EUR 25) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

Costs, Conclusion of meeting and Notarial deed

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (7,000.-EUR).

Nothing else being on the agenda and nobody raising any further points for discussion by the meeting, the meeting closed.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Appearing Shareholders, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Appearing Shareholders (or, as appropriate, their proxyholders), who are known to the Notary by their names, first names, civil status and residence, the Appearing Shareholders (or, as appropriate, their proxyholders), the Notary, the Chairman, the Secretary and the Scrutineer have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le cinq août,

Par devant Maître Jospeh Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, L'assemblée s'est ouverte à



La "Société" est Kaslion S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgois, constituée par un acte notarié en date du 18 aout 2006 du notaire Me Henri Hellinckx, résident à Luxembourg, ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.119.161 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations sous le numéro 2044 en date du 31 octobre 2006, page 98101 et ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié daté du 26 janvier 2007 du notaire Me Henri Hellinckx, résident à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 805, page 38613 daté du 19 avril 2010.

Nomination des Président, Secrétaire et Scrutateur

Gavin Solomons, Avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, a agi en tant que Président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée.

Le Président a nommé Cora Maglo, Avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Secrétaire.

L'assemblée a élu Judit Stern, Avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Scrutateur.

Déclaration du président

Ces nominations ayant été effectuées, le Président a déclaré que:

Les noms des associés présents et de ceux représentés à l'assemblée (ensemble définis comme les "Associés Comparants") et le nombre de parts sociales détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par et au nom des Associés Comparants, le Notaire, le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, ensemble avec les formulaires de procuration, signés ne varietur par les associés représentés à l'assemblée par des mandataires, le Notaire et le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, devront rester annexés au présent acte et devront être enregistrés avec cet acte.

Il ressort de la liste de présence que les associés détenant 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe A, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe B, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe C, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe D, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe F, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe F, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe G, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe H, 36.401 (trente-six mille quatre cent une) parts sociales de classe I et 36.391 (trente-six mille trois cent quatre-vingt onze) parts sociales de classe J, toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25), chacune, représentant la totalité du capital social de la Société sont présents à l'assemblée ou représentés à l'assemblée par des mandataires. Tous les Associés Comparants ont déclaré avoir été préalablement correctement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé aux formalités de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un milliard cinq cent quarante-huit millions quatre cent trente-trois mille sept cent vingt-cinq Euro (EUR 1.548.433.725) de son montant actuel de neuf millions cent mille Euro (EUR 9,100,000) à un milliard cinq cent cinquante-sept millions cinq cent trente-trois mille sept cent vingt-cinq Euro (EUR 1.557.533.725) par la création et l'émission à certains associés de la Société de 61.937.349 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euros (EUR 25) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes de classe A (les "Nouvelles Parts Sociales").

Les souscriptions et paiements des Nouvelles Parts Sociales seront effectuées par voie d'apports en nature consistant en des créances détenues par les associés envers la Société.

2. Décision de modifier l'Article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

Résolutions

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un milliard cinq cent quarante-huit millions quatre cent trente-trois mille sept cent vingt-cinq Euro (EUR 1.548.433.725) de son montant actuel de neuf millions cent mille Euro (EUR 9,100,000) à un milliard cinq cent cinquante-sept millions cinq cent trente-trois mille sept cent vingt-cinq Euro (EUR 1.557.533.725) par la création et l'émission à certains associés de la Société de 61.937.349 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes de classe A (les "Nouvelles Parts Sociales").



Souscription et Paiements

KKR NXP (2006) LIMITED, une société à responsabilité limitée de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation 174029, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

1.351.845 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par KKR NXP (2006) LIMITED contre la Société d'un montant total d'au moins trente-trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-cinq Euro (EUR 33.796.125) (l'"Apport en Nature 1").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 1 à au moins trente-trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-cinq Euro (EUR 33.796.125).

KKR NXP (EUROPEAN II) LIMITED, une société à responsabilité limitée de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation 174028, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

8.665.681 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par KKR NXP (EURO-PEAN II) LIMITED contre la Société d'un montant total d'au moins deux cent seize millions six cent quarante-deux mille vingt-cinq Euro (EUR 216.642.025) (l'"Apport en Nature 2").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 2 à au moins deux cent seize millions six cent quarante-deux mille vingt-cinq Euro (EUR 216.642.025).

KKR NXP (MILLENNIUM) LIMITED, un "limited company" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation 174017, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

7.316.912 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par KKR NXP (MIL-LENNIUM) LIMITED contre la Société d'un montant total d'au moins cent quatre-vingt-deux millions neuf cent vingt-deux mille huit cents Euro (EUR 182.922.800) (l'"Apport en Nature 3").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 3 à au moins cent quatre-vingt-deux millions neuf cent vingt-deux mille huit cents Euro (EUR 182.922.800).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VIII, L.P., un "limited partnership" de droit des Angleterre, numéro d'immatriculation LP011756, ayant son siège social à Am Tucherpark 1, D-80538 Munich, Allemagne, souscrit à:

272.667 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS VIII, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins six millions huit cent seize mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 6.816.675) (l'"Apport en Nature 4").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 4 à au moins six millions huit cent seize mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 6.816.675).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS II, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation 18146, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit:

205.168 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS II, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins cinq millions cent vingt-neuf mille deux cents Euro (EUR 5.129.200) (l'"Apport en Nature 5").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 5 à au moins cinq millions cent vingt-neuf mille deux cents Euro (EUR 5.129.200).

ALPINVEST PARTNERS LATER STAGE IIA LION C.V., un commanditaire vennootschap de droit des Pays-Bas, numéro d'immatriculation 34256074, ayant son siège social à 118, Jachthavenweg, NL-1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, souscrit à·

28.336 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par ALPINVEST PART-NERS LATER STAGE IIA LION C.V. contre la Société d'un montant total d'au moins sept cent huit mille quatre cents Euro (EUR 708.400) (l'"Apport en Nature 6").



Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 6 à au moins sept cent huit mille quatre cents Euro (EUR 708.400).

ALPINVEST PARTNERS CSI 2006 LION C.V., un commanditaire vennootschap de droit des Pays-Bas, numéro d'immatriculation 34256077, ayant son siège social à 118, Jachthavenweg, NL-1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, souscrit à:

3.437.934 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par ALPINVEST PART-NERS CSI 2006 LION C.V. contre la Société d'un montant total d'au moins quatre-vingt-cinq millions neuf cent quarante-huit mille trois cent cinquante Euro (EUR 85.948.350) (l'"Apport en Nature 7").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 7 à quatre-vingt-cinq millions neuf cent quarante-huit mille trois cent cinquante Euro (EUR 85.948.350).

BAIN CAPITAL LION HOLDINGS, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-16742, ayant son siège socialà Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

13.865.085 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par BAIN CAPITAL LION HOLDINGS, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins trois cent quarante-six millions six cent vingt-sept mille cent vingt-cinq Euro (EUR 346.627.125) (l'"Apport en Nature 8").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 8 à au moins trois cent quarante-six millions six cent vingt-sept mille cent vingt-cinq Euro (EUR 346.627.125).

BAIN CAPITAL FUND IX, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-16743, ayant son siège social à Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

1.966 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par BAIN CAPITAL FUND IX, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins quarante-neuf mille cent cinquante Euro (EUR 49.150) (l'"Apport en Nature 9").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 9 à au moins quarante-neuf mille cent cinquante Euro (EUR 49.150).

APAX NXP US VII, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation 18065, ayant son siège social à Mary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

693.254 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par APAX NXP US VII, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins dix-sept millions trois cent trente-et-un mille trois cent cinquante Euro (EUR 17.331.350) (l'"Apport en Nature 10").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 10 à au moins dix-sept millions trois cent trente-et-un mille trois cent cinquante Euro (EUR 17.331.350).

APAX NXP VI A L.P., un "limited partnership" de droit de Royaume-Uni, numéro d'immatriculation LP11590, ayant son siège social à 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, souscrit à:

5.193.438 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euros (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par APAX NXP VI A L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins cent vingt-neuf millions huit cent trente-cinq mille neuf cent cinquante Euro (EUR 129.835.950) (l'"Apport en Nature 11").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 11 à au moins cent vingt-neuf millions huit cent trente-cinq mille neuf cent cinquante Euro (EUR 129.835.950).

APAX NXP VA L.P., un "limited partnership" de droit de Royaume-Uni, numéro d'immatriculation LP11592, ayant son siège social à 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, souscrit à:

1.191.600 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par APAX NXP VA L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille Euro (EUR 29.790.000) (l'"Apport en Nature 12").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 12 à au moins vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille Euro (EUR 29.790.000).

APAX NXP VI 1 L.P., un "limited partnership" de droit de Royaume-Uni, numéro d'immatriculation LP11589, ayant son siège social à 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, souscrit à:



6.461 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par APAX NXP VI 1 L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins cent soixante-et-un mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 161.525) (l'"Apport en Nature 13").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 13 à au moins cent soixante-et-un mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 161.525).

APAX NXP VB-2 L.P., un "limited partnership" de droit de Royaume-Uni, numéro d'immatriculation LP11591, ayant son siège social à 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, souscrit à:

714.848 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par APAX NXP VB-2 L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins dix-sept millions huit cent soixante-et-onze mille deux cents Euro (EUR 17.871.200) (l'"Apport en Nature 14").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 14 à au moins dix-sept millions huit cent soixante-et-onze mille deux cents Euro (EUR 17.871.200).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38790, ayant son siège socialà Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

8.091.461 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins deux cent deux millions deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 202.286.525) (l'"Apport en Nature 15").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 15 à au moins deux cent deux millions deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 202.286.525).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS III, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38791, ayant son siègesocial à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

410.337 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS III, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins dix millions deux cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-cinq Euro (EUR 10.258.425) (l'"Apport en Nature 16").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 16 à au moins dix millions deux cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-cinq Euro (EUR 10.258.425).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IV, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38792, ayant son siègesocial à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

341.947 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euros (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS IV, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins huit millions cinq cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 8.548.675) (l'"Apport en Nature 17").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 17 à au moins huit millions cinq cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 8.548.675).

TCW/NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IV, L.P. (ANCIENNEMENT DENOMME NXP CO-INVESTMENT PARTNERS V, L.P.), un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38793, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

173.942 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS V, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins quatre millions trois cent quarante-huit mille cinq cent cinquante Euro (EUR 4.348.550) (l'"Apport en Nature 18").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 18 à au moins quatre millions trois cent quarante-huit mille cinq cent cinquante Euro (EUR 4.348.550).

TCW/NXP CO-INVESTMENT PARTNERS IVB, L.P.. (ANCIENNEMENT DENOMME NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VI, L.P.), un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38794, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:



133.811 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS VI, LP contre la Société d'un montant total d'au moins trois millions trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quinze Euro (EUR 3.345.275) (l'"Apport en Nature 19").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 19 à au moins trois millions trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quinze Euro (EUR 3.345.275).

NXP CO-INVESTMENT PARTNERS VII, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38795, ayant son siègesocial à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

34.194 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par NXP CO-INVEST-MENT PARTNERS VII, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins huit cent quarante-neuf mille huit cent cinquante Euro (EUR 849.850) (l'"Apport en Nature 20").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 20 à au moins huit cent quarante-neuf mille huit cent cinquante Euro (EUR 849.850).

KINGS ROAD HOLDINGS IV, L.P., un "limited partnership" de droit desÉtats-Unis, ayant son siège social à Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman, KY1-9007, Îles Caïmans, souscrit à:

478.726 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par KINGS ROAD HOLDINGS IV, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins onze millions neuf cent soixante-huit mille cent cinquante Euro (EUR 11.968.150) (l'"Apport en Nature 21").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 21 à au moins onze millions neuf cent soixante-huit mille cent cinquante Euro (EUR 11.968.150).

OZ NXP INVESTMENT LTD, une société à responsabilité limitée de droitdes Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-38767, ayant son siège social àMary Street, KY-George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, souscrit à:

2.393.633 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par OZ NXP INVEST-MENT LTD contre la Société d'un montant total d'au moins cinquante-neuf millions huit cent quarante mille huit cent vingt-cinq Euro (EUR 59.840.825) (l'"Apport en Nature 22").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 22 à au moins cinquante-neuf millions huit cent quarante mille huit cent vingt-cinq Euro (EUR 59.840.825).

SLTI II CAYMAN NXP, L.P., un "limited partnership" de droit des Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-45789, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114,Îles Caïmans, souscrit à:

29.816 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par SLTI II CAYMAN NXP, L.P. contre la Société d'un montant total d'au moins sept cent quarante-cinq mille quatre cents Euro (EUR 745.400) (l'"Apport en Nature 23").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 23 à au moins sept cent quarante-cinq mille quatre cents Euro (EUR 745.400).

SLP II CAYMAN NXP LTD, une société à responsabilité limitée de droitdes Îles Caïmans, numéro d'immatriculation WK-45790, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman,KY1-114, Îles Caïmans, souscrit à:

6.904.287 nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance détenue par SLP II CAYMAN NXP LTD contre la Société d'un montant total d'au moins cent soixante-douze millions six cent sept mille cent soixante-quinze Euro (EUR 172.607.175) (l'"Apport en Nature 24").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 24 à au moins cent soixante-douze millions six cent sept mille cent soixante-quinze Euro (EUR 172.607.175).

1.1 Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de modifier l'Article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:



- **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à un milliard cinq cent cinquante-sept millions cinq cent trente-trois mille sept cent vingt-cinq Euro (EUR 1.557.533.725) représenté par:
 - 61.973.750 parts sociales de classe A (les "Parts de Class A");
 - 36.401 parts sociales de classe B (les "Parts de Class B");
 - 36.401 parts sociales de classe C (les "Parts de Class C");
 - 36.401 parts sociales de classe D (les "Parts de Class D");
 - 36.401 parts sociales de classe E (les "Parts de Class E");
 - 36.401 parts sociales de classe F (les "Parts de Class F");
 - 36.401 parts sociales de classe G (les "Parts de Class G");
 - 36.401 parts sociales de classe H (les "Parts de Class H");
 - 36.401 parts sociales de classe I (les "Parts de Class I"); et
 - 36.391 parts sociales de classe J (les "Parts de Class J");;

ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune (ci-après définies les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés"."

Frais, Conclusion de l'assemblée et Acte notarié

Les frais, dépenses et rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement sept mille Euros (7.000.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne n'ayant soulevé d'autres points pour discussion par l'assemblée, l'assemblée est close.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, Fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

Ce document ayant été lu aux Associés Comparants (ou, selon le cas à leurs mandataires), qui sont connus par le Notaire par leurs noms de famille, prénoms, état civil et résidence, les Associés Comparants (ou, selon le cas leurs mandataires), le Notaire, le Président, le Secrétaire et le Scrutateur ont ensemble signé cet acte.

Signé: C. MAGLO, J. STERN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 août 2010. Relation: LAC/2010/35463. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010113677/642.

(100128870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Lafayette 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 152.776.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 30 juillet 2010 entre JPMorgan GEOPF Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, route de Trêves, L-2633 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127865 et La Fayette Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154327, que 50 (cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune ont été cédées avec effet au 30 juillet 2010 par JPMorgan GEOPF Luxembourg Holding S.à r.l. à La Fayette Investment S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lafayette 23 S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010113358/21.

(100127819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2010.



Infigen Energy Finance (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 118.826.

EXTRAIT

Le soussigné atteste par la présente que

- L'associé de la Société, BBWP Europe Holdings 2 S.à r.l. a changé sa dénomination sociale en "Infigen Energy Holdings S.à r.l. avec effet du 19 juillet 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010113663/14.

(100129017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

Kaslion S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 119.161.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59464 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113678/10.

(100129028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

S.S.I. Partner AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 56.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.S.I. PARTNER AG

United International Management S.A. Référence de publication: 2010113179/11.

(100128240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Scalene Luxembourg S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010113180/9.

(100128375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Schwan's Global Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 108.503.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2010.

Référence de publication: 2010113181/10.

(100128496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck